



## CAHIER D'ACTEURS

### RÉPONSES APPORTÉES AUX QUESTIONS POSÉES PAR L'ASSOCIATION HAUT BÉARN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour répondre à votre interrogation sur les non-réponses apportées aux contributions du registre numérique, sachez que toutes les questions sont compilées tous les 15 jours et répondues dans un délai de 10 à 15 jours par l'équipe projet avec la validation des garants de la CNDP. Elles sont disponibles dans la rubrique « [les réponses aux questions du public](#) ».

L'électricité que le projet entend utiliser proviendrait, comme vous le précisez dans le cahier d'acteurs que vous avez déposé, de contrats d'électricité renouvelable passés directement avec des producteurs, et d'électricité du réseau français. La proportion de chaque source n'est pas encore finalisée et dépendra des capacités de production disponibles et de l'impact de cette électricité sur le bilan carbone des molécules produites (e-méthanol et e-biokérosène). La transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables, nécessaire pour lutter contre le changement climatique, nécessite en effet d'installer massivement des moyens de production d'électricité renouvelable. Si le projet ECHO ne contient pas explicitement d'installation de moyens de production d'électricité renouvelable, il permet d'envoyer des signaux clairs aux acteurs de l'électricité renouvelable quant aux moyens de production à déployer, en apportant de la visibilité de long terme. Cette visibilité est une des clefs permettant de financer le déploiement massif de moyens de production d'électricité renouvelable.

Concernant le cœur de votre question, celle des ressources (biomasse, électricité, eau, terre, minerais nécessaires à la fabrication...) et de leur allocation, que vous soulevez dans votre contribution et qui ressort de nombreux commentaires autour du projet, il s'agit évidemment d'un sujet de préoccupation central et légitime. Celle-ci dépasse néanmoins le porteur de projet que nous sommes pour se placer sur le terrain citoyen et politique. Notre réponse serait par essence insatisfaisante, car subjective.

Nous pouvons néanmoins expliciter comment le maître d'ouvrage que nous sommes, s'articule avec cette préoccupation.

Cette articulation part du consensus scientifique, exprimé par le GIEC, sur le défi du changement climatique. Le GIEC pose un triple constat. Pour éviter les conséquences catastrophiques liées au réchauffement climatique, il faut limiter le réchauffement moyen à 1.5°C à horizon 2050. À cet effet, il faut viser la neutralité carbone à cet horizon, donc décarboner tous les usages, mêmes les plus difficiles à décarboner. Enfin, il faut

commencer à agir fortement dès maintenant, eu égard aux effets de cliquet, donc utiliser des solutions disponibles et viables.

À ce constat, répond un impératif de mesures, qui reposera sur un panier de leviers complémentaires qu'il faudra activer, chacun avec des limites, qu'elles soient environnementales et physiques (les ressources) ou socio-économiques (l'acceptabilité par exemple). Ces mesures incluent les changements d'usage/la sobriété, l'efficacité énergétique, l'électrification directe de la mobilité ou des besoins en chaleur, ou encore le recours aux molécules bas-carbone issues de biomasse, ou d'hydrogène. Il revient ensuite aux citoyens, et à leur représentation politique, associative, citoyenne, de déterminer le panier de mesures le plus adapté à ses aspirations.

Concrètement, ce choix s'exprime par des trajectoires de décarbonation. Ces trajectoires peuvent être très macro et internationales, comme l'exercice des COP. Elles peuvent être aussi européennes comme le paquet dit « Fit-for-55 ». Elles sont enfin nationales, à l'image, en France, de la Stratégie Française Énergie Climat (SFEC) en cours de révision.

Enfin, ces trajectoires, pour être effectives, trouvent une déclinaison dans la loi puis dans les décrets d'application. En France, ces textes législatifs sont la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), la Loi de Programmation Énergie-Climat (LPEC) et la loi de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

Dans ce cadre, Elyse Energy s'assure que ses projets répondent aux défis collectifs mentionnés ci-dessus en partant du cadre réglementaire connu (la loi existante) ou à venir (les lois en cours de définition).

À ce titre, nous constatons que les molécules bas-carbone sont intégrées dans les exercices de planification menés par les pouvoirs publics, notamment le Secrétariat Général pour la Planification Écologique, le RTE avec les Futurs Énergétiques 2050, ou certaines organisations non-gouvernementales comme Transport & Environnement. Cette intégration se fait précisément pour apporter une réponse aux applications les plus difficiles à décarboner : transport maritime, aérien et industrie. Elle correspond donc à la mission d'Elyse Energy et aux valeurs portées par la société, ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Ces exercices montrent aussi les limites de développement de ces projets en matière de ressources. Le projet BioTJet n'est pas répliquable à la hauteur des besoins d'incorporation prévus par l'Union Européenne. Il n'est donc pas question de prétendre offrir une solution pleine et entière par BioTJet ou des équivalents à la décarbonation de l'aérien, mais bien une contribution, à la fois modeste et ambitieuse. Le projet ne prétend donc certainement pas épargner une réflexion sur nos usages et nos comportements. Les carburants durables ne se substituent pas au levier de la demande, que ce soit par l'efficacité énergétique ou la sobriété. Ils sont bien complémentaires.

Comme rappelé récemment par François Gemenne, contributeur du GIEC : « en écologie la solution parfaite n'existe pas ». Nous sommes pleinement conscients des impacts de toutes les activités humaines sur les ressources et sur l'environnement. Nous menons en permanence des analyses en cycle de vie sur nos produits.

Vous ne verrez jamais chez Elyse de propos tels que « révolution » ou « changer le monde ». Vous trouverez, en revanche, une équipe engagée, convaincue de la pertinence des solutions qu'elle apporte aux secteurs aérien, maritime et à l'industrie. Vous la trouverez aussi mobilisée pour limiter les impacts et construire les projets dans un esprit de dialogue et de concertation avec les parties-prenantes qui nous expriment leurs questions, leurs doutes, leur soutien parfois, leurs oppositions aussi.

En complément de cette réponse, nous vous invitons à parcourir les comptes rendus et supports de présentation des événements sur le thème des ressources :

- Conférence-débat sur la biomasse : [support](#) / [compte rendu](#)
- Conférence-débat sur l'eau : [support](#) / [compte rendu](#)
- Atelier Synergies et connexions (électricité) : [support](#) / [compte rendu](#)